



Club de Patinage Artistique de Lévis Inc.
36, Avenue Plante, Lévis (Québec) G6V 6Z5

INFORMATIONS GÉNÉRALES PROGRAMME PATINAGE PLUS HIVER 2019

Les cours de patinage se donnent à l'aréna André-Lacroix (Lauzon). La session commence le samedi 12 janvier 2019. Elle se terminera le 23 mars 2019.

PRENDRE NOTE :

-Exceptionnellement, le cours du samedi **26 janvier** aura lieu à **l'ancien aréna de St-Romuald**, 265 Avenue Taniata, Lévis, QC G6W 5M6

-Il n'y aura **pas de cours les 2 et 9 février 2019**, ceci pour faire place à un tournoi de hockey.

Le spectacle de fin de saison aura lieu les 6 et 7 avril. La participation au spectacle est facultative, mais tous les patineurs y sont invités. Les chorégraphies sont conçues en fonction des habiletés des patineurs.

Les nouveaux patineurs de 3 et 4 ans qui en sont à leur première session au C.P.A. Lévis auront un cours d'une durée d'une demi-heure tout le long de la session.

Pour ce qui est de l'heure précise de cours de chaque patineur, l'information sera communiquée sur le site www.cpalevis.org dans **les jours précédant le début des cours (semaine du 7 janvier)**.

Lors de la séance de cours, il est recommandé qu'au moins un parent, ou un autre responsable de l'enfant demeure à l'aréna. Cela facilite la tâche des bénévoles responsables au cas où un enfant se blesse ou est malade, en plus de permettre aux parents de suivre les progrès de leur enfant. Si votre enfant présente un problème de santé particulier et que vous croyez pertinent d'en informer les responsables, veuillez demander un formulaire à cet effet par courriel à l'adresse courriel cpalevis@hotmail.com ou vous adresser à un responsable à l'aréna.

Diffusion des informations

Une réunion d'information pour les parents aura lieu le samedi 19 janvier, au moment des cours.

Veillez consulter régulièrement le site www.cpalevis.org. Vous y trouverez des informations sur les événements spéciaux, les fêtes, le spectacle, etc...

Des messages peuvent aussi être diffusés au micro lors des séances de cours, ou envoyés par courriel.

Tenue vestimentaire et équipement

Tous les patineurs du programme Patinage Plus **doivent porter un casque de sécurité, soit un *casque de hockey homologué CSA***. Les casques faits pour les autres sports ne sont pas acceptés. Il s'agit d'un règlement de l'association nationale PATINAGE CANADA. Ce type de casque est disponible dans les magasins vendant des articles de sport.

Des pantalons de nylon, du genre tenue de printemps, sont suggérés, car les petits patineurs sont souvent en contact avec la glace, surtout au début. Les gros manteaux sont à déconseiller. Pas de gilets à capuchon. Porter des **gants ou des mitaines**

- Les patins lacés sont préférables aux patins moulés.
- **Bien aiguiser les patins.** Ce service est offert à l'**aréna André Lacroix**.

Demande d'aide

Cette année, la responsable du comité du *Patinage Plus* est madame Marie-Josée Cantin. Nous demandons donc l'aide de parents de patineurs qui suivent des cours le samedi matin pour assister les responsables, sont toutes des personnes bénévoles.

Il s'agit de tâches simples, à la portée de tous, comme assurer la surveillance sur le bord de la patinoire pendant les cours, afficher des informations pour les parents, aider lors d'événements spéciaux. Cela peut être fait à tour de rôle et ne demande pas nécessairement des heures de bénévolat hors des périodes de cours.

Il est important que les personnes concernées de plus près soient les parents des enfants qui participent à ces activités, contribuent à leur bon fonctionnement.

Vous êtes donc invités à donner votre nom à l'une des personnes suivantes :

Virginie Pouliot-Roberge, entraîneure:

Chantal Otis, entraîneure:

Marie-Josée Cantin

cpalevis@hotmail.com

cpalevis@hotmail.com

mjcantin@videotron.ca

BIENVENUE À TOUS ET BONNE SAISON!